

N° SIRET : 21190680500059	COMPTE ADMINISTRATIF	Département : CORREZE	Accusé de réception en préfecture 019-211906805-20230328-BP-2023-LOT-BF Date de télétransmission : 30/03/2023 Date de réception préfecture : 30/03/2023
Etablissement : LOTISSEMENT	Année 2022	Poste Comptable: TRESORERIE DEBRIVE MUNT	
Budget : LOTISSEMENT DAMPNAT	Page n° 1	Date d'Édition : 30/03/2023	

**DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL
SUR L'AFFECTATION DES RESULTATS DU COMPTE ADMINISTRATIF**

Séance du 28/03/2023 à 18 heures 15

Nombre de membres en exercice	14
Nombre de membres présents	11
Nombre de suffrages exprimés	12
VOTES : Contre =0	Pour =12
Abstentions =0	
Date de convocation :	20/03/2023

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Jean-Pierre BERNARDIE
après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2022 dressé par Jean-Pierre BERNARDIE, Maire,
statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice,
Considérant les éléments suivants :

Résultat de fonctionnement à affecter C = A + B	0,00
Résultat de l'exercice (A) : Recettes - Dépenses (0.00 - 0.00)	
Excédent de fonctionnement reporté (B = FR 002)	
Solde d'exécution de la section d'investissement F = D + E	-216 806,19
Solde d'exécution de l'exercice (D) : Recettes - Dépenses (0.00 - 0.00)	
Résultat antérieur reporté déficitaire (E = IR 001)	-216 806,19
Solde des restes à réaliser de l'exercice (G) : Recettes - Dépenses (0.00 - 0.00)	
Besoin de financement de la section d'investissement (F + G)	-216 806,19

décide d'affecter le résultat cumulé de la section de fonctionnement comme suit :

Couverture du besoin de financement de la section d'investissement (IR 1068)	
Affectation complémentaire 'en réserves' (IR 1068)	
Report excédentaire en fonctionnement (FR 002)	
Report déficitaire en fonctionnement (FD 002)	

Ont signé au registre des délibérations :

BERNARDIE Jean-Pierre, BEYNET Pierre, OVTCHARENKO Sophie, GALLAND Laurent, GODARD Richard, POMPIER Françoise, CHABOT Caroline, MARTY Patrice, MERAUD Mélanie, MARGERIT Jean Michel, POIRIER Aurélie.

Absents excusés: PEREIRA Ludovic, RAYNAL Evelyne, PEJOINE-MAGNAUDET Roxane (pouvoir à P. Beynet)

Cachet :



Pour expédition conforme,
Le Maire,